

Les activités préliminaires à conduire avec des élèves allophones totalement non lecteurs dans leur langue d'origine et les moyens de susciter l'envie de lire et d'écrire de ces élèves.

Jacques Chavanes, formateur.

Texte mis en ligne le 16 décembre 2012 et corrigé le 14 décembre 2014.

➤ **Texte préparé à partir des sources suivantes**

- J.-P. Cuq (dir.), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé International, 2004.
- B. Stanke, *Activités pour développer la conscience phonologique accessibles sur Internet* à l'adresse suivante ;
http://www1.sites.fse.ulaval.ca/fichiers/site_indisse/documents/conscience_phonologique.pdf
- Jacques Bernardin, *Comment les enfants entrent dans la culture écrite*, Retz, 1997, réédité en 2002.
- Mes réflexions à partir de mon expérience d'enseignant du premier degré et de formateur au CASNAV.

➤ **Plan du document**

- Préambule. Pages 1 à 2.
- L'acquisition de bases élémentaires du français à l'oral. Page 2.
- La nécessité de donner du sens à l'enseignement de la langue écrite. Pages 2 à 4.
- Les activités phonologiques et les activités phonétiques. Pages 4 à 6.
- Le graphisme et l'apprentissage de l'écriture. Page 6.

1. Préambule

- Il est nécessaire de travailler sur quelques compétences fondamentales préalablement ou parallèlement à l'enseignement de la lecture/compréhension avec certains élèves allophones, et en particulier avec les élèves allophones non ou peu lecteurs dans leur langue de scolarisation d'origine :
 - l'acquisition de bases élémentaires de la langue à l'oral ;
 - le sens, l'utilité et les fonctions de la langue écrite ;

- la latéralisation (il est nécessaire de s'assurer que les enfants maîtrisent la distinction entre la droite et la gauche au-delà de la seule question de la connaissance de ces mots) ;
 - le sens de l'écriture et de la lecture en français avec les élèves arabophones en particulier;
 - l'apprentissage de l'alphabet dans les trois écritures (majuscules d'imprimerie, lettres en script et lettres cursives) ;
 - le graphisme et l'apprentissage de l'écriture des lettres de l'alphabet ;
 - la conscience phonologique ;
 - la discrimination et la prononciation des sons de la langue française au travers d'activités phonétiques simples et courtes.
- o Une compilation de quelques milliers d'études sur la lecture réalisée en 2000 aux États-Unis - *The national reading panel* - a montré qu'un enfant qui, à cinq ans, n'a qu'un vocabulaire limité et n'a qu'une faible conscience phonologique est moins sûr d'apprendre à lire qu'un enfant qui a un vocabulaire étendu et une conscience phonologique aigüe ; il apprendra moins vite et moins bien. L'étendue du vocabulaire et la conscience phonologique sont les deux principaux indicateurs qui, à l'âge de cinq ans, permettent de prédire la maîtrise ultérieure de la lecture d'un enfant, selon cette étude.

2. L'acquisition des bases élémentaires du français à l'oral

- o L'acquisition du lexique et de la syntaxe de base de la langue française est la toute première compétence à travailler avec les élèves allophones totalement non lecteurs dans leur langue.
- ✓ Il est nécessaire de proposer en premier lieu aux nouveaux arrivants des activités simples de compréhension orale (la compréhension précède l'expression) et des activités d'expression orale.
 - Ces activités portent en priorité sur la communication au sein de l'école, puis sur la vie quotidienne.
 - Notre site propose plusieurs activités et plusieurs ressources pour enseigner les bases élémentaires du français aux élèves allophones.

3. La nécessité de donner du sens à l'entrée dans la langue écrite

- o Les élèves n'ont pas tous, spontanément, l'envie ou le besoin d'écrire et de lire, en particulier lorsqu'ils vivent dans un milieu où l'écrit est peu répandu .

- Il faut susciter ce besoin, bref donner envie à tous les élèves, allophones ou non, d'apprendre à écrire et à lire.
- Le travail sur l'expression et la compréhension écrites n'est envisageable qu'en donnant du sens à l'apprentissage de l'écrit.
- Il est utile, en premier lieu, de légitimer les pratiques d'écrit familiales
 - ✓ Il semble, contrairement aux idées reçues, qu'il y ait très peu de familles dans lesquelles il n'existe réellement aucune pratique de l'écrit. Il y a toujours, ici ou là, des pratiques rudimentaires de l'écrit : la liste de courses par exemple, les comptes de la famille, etc.
 - ✓ Il semble plus juste de considérer que les pratiques de certaines familles ne sont pas valorisées. Et il importe, dans un premier temps, de les légitimer.
 - ✓ La légitimation des pratiques d'écrit familiales est possible en invitant les élèves allophones à mener une petite enquête chez eux le soir en essayant de répondre à la question : « Où trouve-t-on des écrits ou des choses écrites dans votre maison ? » Il est souhaitable d'inviter les élèves à ramener dans la mesure du possible, le lendemain, à l'école, des exemples d'écrits dans leur langue d'origine.
 - ✓ Cette activité répond à trois objectifs :
 - légitimer les pratiques d'écrit familiales ;
 - découvrir le caractère presque universel de l'écrit, qui n'existe pas seulement en français, mais dans les langues d'origine des élèves ;
 - appréhender les différents supports et les différentes fonctions de l'écrit : échanger des messages (SMS, e-mails, cartes postales, lettres, etc.) ; lire ou noter des informations pratiques (pages de catalogues avec des prix, plans, cartes routières, etc.) ; compter ; lire les journaux (s'informer) ; lire une histoire (bande dessinée, album, etc.) ; apprendre (manuels scolaires, dictionnaires, etc.) ;
 - ✓ Cette activité repose sur l'identification des différentes situations dans lesquelles on est amené à écrire et à lire.
 - ✓ Elle s'inspire du travail de Jacques Bernardin, un ancien instituteur devenu docteur en sciences de l'éducation.
- La lecture d'histoires, en deuxième lieu, est d'abord et avant tout un plaisir. Il est nécessaire de valoriser ou de promouvoir cette dimension pour donner envie de lire aux élèves.
 - ✓ Cela semble possible au travers de la lecture à haute voix, par l'enseignant(e), de contes ou d'histoires simples en fin de séance, sans projet de travail scolaire sur

ces histoires. Cette activité répond simplement à deux objectifs : découvrir que la lecture est porteuse de plaisir et d'émotions ; favoriser l'imprégnation linguistique dans le cadre d'une activité de plaisir.

- ✓ Il est souhaitable, dans la mesure du possible, de lire également aux élèves allophones, à ce stade, des histoires écrites dans leur langue d'origine et traduites en français pour les inciter à découvrir que le français est, dans la classe, la seule langue qui permette de mettre en commun les ressources de langues et de cultures diverses.

4. Les activités phonologiques et les activités phonétiques

- Il ne faut pas confondre les activités phonologiques et les activités phonétiques.
 - ✓ La phonologie porte sur l'étude des constituants sonores de la langue : les mots, les syllabes, les phonèmes, dans la mesure où les non lecteurs n'ont pas conscience, au départ, de la segmentation d'une phrase en mots distincts, d'un mot en syllabes et d'une syllabe en phonèmes. Elle constitue une activité métalinguistique au même titre que la grammaire,
 - ✓ La phonétique, pour sa part, porte sur la discrimination et la prononciation des sons
 - ✓ Le Dictionnaire de didactique du français langue étrangère donne les définitions suivantes :
 - « La phonologie vise la description du système phonologique qui consiste à isoler les unités distinctes abstraites (phonèmes et éléments prosodiques), à établir leur liste et celle de leurs traits pertinents (phonèmes et éléments prosodiques) et à étudier leur fonctionnement. »
 - « La phonétique est la discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif). »
 - ✓ Il est souhaitable d'engager des activités phonologiques avant d'engager des activités phonétiques dans la mesure où celles-ci portent sur la discrimination et la reproduction de phonèmes.
 - ✓ Jean-Charles Rafoni conseille, en raison des difficultés de discrimination auditive des élèves allophones, de limiter au départ le travail sur la conscience phonologique aux unités sonores les plus faciles à manipuler : les mots, les syllabes, les rimes...
 - ✓ Il déconseille d'inciter les nouveaux arrivants à repérer et à isoler d'emblée « à l'oreille » des phonèmes qui n'existent pas dans leur langue d'origine.

- ✓ La conscience phonologique peut être travaillée avec les élèves allophones au moyen de chansons et de jeux simples portant d'abord sur les mots, les syllabes et les rimes, à l'image des activités phonologiques proposées par Brigitte Stanke sur Internet :
http://www1.sites.fse.ulaval.ca/fichiers/site_indisse/documents/conscience_phonologique.pdf
- ✓ La découverte des phonèmes peut être associée à la découverte sensorielle des lettres au moyen des techniques Montessori (voir présentation ci-dessous). Celles-ci reposent sur la reconnaissance sensorielle et permettent aux élèves d'apprendre à reconnaître les lettres aussi bien à la vue qu'au toucher et qu'à l'écoute des sons qu'elles retranscrivent. Attention ! Les phonèmes que retranscrivent les lettres peuvent être différents de leur nom ! C'est le cas en particulier des lettres c, g, w, y, z. Il est indispensable d'apprendre aux élèves à distinguer les noms des lettres et les sons qu'elles peuvent retranscrire pour éviter des confusions.
- ✓ La visualisation des phonèmes peut également être facilitée par l'emploi de la méthode gestuelle d'enseignement de la lecture de Suzanne Borel-Maisonny.
- ✓ Les activités phonétiques peuvent être travaillées au moyen du module phonétique de l'outil *Entrer dans la lecture quand le français est langue seconde*, Scéren-CRDP du Nord.
- ✓ Les activités phonétiques et phonologiques, d'une façon générale, ne doivent pas durer plus d'une dizaine de minutes chacune. Elles gagnent à prendre la forme de jeux.

Les techniques Montessori de découverte des lettres

- ✓ **Matériel**
 - Des lettres rugueuses, c'est-à-dire des cartes lisses sur lesquelles sont collées les lettres en cursives découpées dans du papier de verre avec des entailles en bas pour les orienter correctement ;
 - des petites baguettes de bois ;
 - un petit bac de semoule ou de sable.
- ✓ **Déroulement :**
 - Première étape : demander à chaque élève de suivre avec le doigt, dans le sens de l'écriture, la graphie de chaque lettre rugueuse ; identifier le son le plus fréquent retranscrit par chaque lettre avec des exemples de mots commençant par celle-ci ; puis l'écrire avec le doigt dans le bac de semoule ou de sable ou encore sur la table.

- Deuxième étape : demander à chaque élève de suivre avec une baguette de bois le tracé de la lettre gravée dans le sens de l'écriture ; puis l'écrire avec le doigt dans le bac de semoule ou de sable ou encore sur la table.
- Troisième étape : reconnaître les lettres au toucher dans le cadre de jeux de Kim (cette activité facilite leur mémorisation).
- À noter
 - ▲ Cette activité peut être proposée avec des lettres en cursives gravées dans des plaquettes d'argile ou de bois.
 - ▲ Elle suppose une préparation matérielle relativement conséquente ou d'acquérir le matériel nécessaire dans le commerce.
 - ▲ Elle est néanmoins très efficace.
 - ▲ Elle est utilisable aussi pour apprendre aux élèves à écrire les chiffres de 0 à 9.

➤ **La maîtrise du geste graphique et l'apprentissage de l'écriture**

- L'apprentissage de l'écriture inaugure l'entrée dans l'écrit. Elle précède, en règle générale, l'apprentissage de la lecture et le facilite.
- Les compétences dans ce domaine peuvent être travaillées dès l'arrivée des élèves allophones. Elles peuvent être travaillées au moyen :
 - ✓ d'activités de graphisme avec les élèves allophones totalement non scripteurs, puis d'activités d'apprentissage de l'écriture des lettres ;
 - ✓ d'activités d'apprentissage de l'écriture des lettres en français (en majuscules et en lettres cursives) avec les élèves allophones scripteurs dans un alphabet non latin.
- La maîtrise du geste graphique nécessaire à l'écriture des lettres peut être travaillée au moyen des fiches extraites de l'ouvrage *Écrit lettres, 4 à 6 ans*, Access éditions.
- L'apprentissage de l'écriture des lettres peut être travaillée avec le même outil. Elle peut également être facilité par l'écriture, sur des pochettes plastiques transparentes, avec des feutres effaçables, de lettres cursives dont les modèles sont insérées dans les pochettes (il est possible de télécharger des polices de cursives fléchées sur Internet).
- Les activités d'écriture facilitent la découverte et la mémorisation de l'alphabet.